

Agp

LA MISE EN VALEUR DU DELTA DU SENEGAL

Note de présentation à Monsieur le PRESIDENT du Gouvernement du SENEGAL

par J. DUBOIS

Mai 1959

I

LES POSSIBILITES

A - Description du delta -

Le delta comprend :

- 1/ - Des levées alluviales relativement hautes (+ 2, + 3 m au dessus du niveau de la mer). Elles occupent une surface d'autant plus grande qu'elles sont situées plus en amont.
- 2/ - Des cuvettes au sol noir et riche. Elles sont d'autant plus vastes et d'autant plus basses qu'elles sont situées plus en aval - à certaines exceptions près.
- 3/ - Des terrasses marines étendues seulement dans la partie proche de SAINT-LOUIS (dépression DIAOUBOUM - RAO).
- 4/ - Des dunes géologiquement antérieures aux alluvions. Dans la partie Sud du delta les alluvions se sont déposées entre les alignements dunaires.

B - Comment tirer parti au mieux de cet ensemble ?

Développer les grands caniers rizicoles type RICHARD-TOLL ? Cela coûte très cher (300.000 Fr. C.F.A. l'hectare) et l'expérience a montré que la gestion en était difficile. Il y a mieux à faire :

Il faut utiliser au maximum les cuvettes que la nature a disposées dans le delta.

Au départ il suffit de protéger contre la crue et les poissons et régler la submersion. Les cultivateurs ont tout le temps entre deux crues pour préparer la terre. Ils sèment quand l'eau arrive, désherbent, luttent contre les mange-nil et récoltent. C'est très simple. Pas besoin d'un encadrement nombreux ni d'une organisation lourde.

C. R. S. T. O. M.

.../...

Collection de Référence

14 FEV 1968

n° 12069

25 à 30.000 ha

On aménagera toutes les cuvettes à prix réduit (20.000 F.C.F.A. l'hectare). L'expérience a montré que l'on pouvait en attendre un rendement de 20 qx/ha (au lieu de 30 dans le casier de Richard-Toll).

On les perfectionnera peu à peu au fur et à mesure de l'évolution des cultivateurs.

On gagnera progressivement sur les terres hautes voisines grâce au pompage lorsque ce sera humainement, techniquement et économiquement justifié.

Ce système a l'avantage :

- 1/ - d'être très économique au départ. (Le coefficient de rentabilité est toujours supérieur à 100 %).
- 2/ - de n'investir pour le perfectionnement qu'en connaissance de cause.
- 3/ - d'être adaptés à des cultivateurs ^{encore} peu évolués et débutant en matière de riziculture.
- 4/ - d'offrir à ces mêmes cultivateurs des possibilités très importantes de progrès sur place.
- 5/ - de ne demander à l'Etat que des charges minimales.

Les cultures maraichères et fruitières sont possibles près de SAINT-LOUIS grâce à la création d'une grosse réserve d'eau dans la dépression du N'DIANG.

L'alimentation en eau de SAINT-LOUIS du même coup deviendra moins onéreuse.

La pêche et l'élevage pourront être améliorés en qualité. Le petit élevage profitera des déchets de rizerie.

autre les rizeries

Il n'est pas impossible que naissent des industries de transformation \times concentré de tomates, pâte à papier etc...

En résumé la facilité naturelle de création de rizières à fonctionnement simple rend possible le développement d'un paysanat progressiste (dans le bon sens du terme) lui-même devenant capable de tirer parti au mieux de toutes les possibilités qui s'offriront à lui.

.../...

II

LES PROBLEMES POSES PAR L'AMENAGEMENT GENERAL

A - Les problèmes immédiats -

- 1/ - La circulation sur les digues - La compagnie des Eaux, qui a les digues et ouvrages en charge, interdit des passages trop fréquents qui augmenteraient les frais d'entretien. De plus le pont de Bakar-Bango est insuffisant en largeur et en solidité. Une pène très grande est ainsi apportée à la mise en valeur. Il faut trouver une solution.

- 2/ - Le sondage de reconnaissance du barrage de NOME - Cet ouvrage sera l'ouvrage capital pour la répartition de l'eau dans le delta. Pour éviter les détériorations ultérieures, des sondages sont nécessaires. Si l'on envisage de construire le barrage en 1960, les sondages doivent être effectués cette année, avant la crue, c'est-à-dire avant le 15 Juillet 1959. Il faudrait donc immédiatement un crédit de 1.700.000 F.

- 3/ - Les encadreurs - Si plusieurs milliers d'hectares sont cultivés en 1960, un petit nombre d'encadreurs est nécessaire. Or, avant de donner des conseils pour savoir comment utiliser une crue, il faut en avoir vu une. Les encadreurs doivent donc être ici en Juillet 1959. Trois serait un chiffre raisonnable. Coût (solds, fonctionnement investissement) : 7.500.000 F en 1959.

- 4/ - Le statut foncier et l'organisation juridique des villages doivent être fixés avant la mise en valeur. Là encore, l'étude doit être menée avant la crue. Si un juriste n'est pas disponible au Gouvernement du Sénégal, il faut en faire venir un pour deux ou trois mois. Coût : 600.000 F

- 5/ - L'étude hydraulique des marigots n'est pas tout à fait terminée. Il reste des calculs. S'il faut faire venir un hydraulicien, il en coûtera 500.000 F.

6/ - L'organisation administrative de la mise en valeur est à régler rapidement, au moins provisoirement. En attendant un statut définitif, la M.A.S. pourrait être chargée de l'ensemble.

B - Les problèmes à résoudre sans tarder.

1/ - La formation des cadres ruraux - Problème le plus important de tous. La réponse de l'homme conditionne tout progrès. Il est vivement souhaitable qu'une personne y soit consacrée. Un programme est déjà dressé qui est appliqué avec les moyens du bord.

2/ - L'entretien des digues et ouvrages -
Les digues et ouvrages n'intéressent qu'une collectivité seront gérés et entretenus par cette collectivité.
Les digues et ouvrages de caractère général pourraient être gérés et entretenus par un syndicat groupant obligatoirement les collectivités sous le contrôle d'un fonctionnaire. En cas de défaillance, ce fonctionnaire fera assurer surveillance et réparations à titre payant.

3/ - La recherche pour les cultures maraichères en terrain salé -
On sait que les légumes peuvent pousser sur de tels terrains ; mais on ignore les modalités pratiques d'irrigation et de drainage. Or elles commandent la répartition et la section des canaux et drains. On ne peut donc aménager la dépression DIAOUNAN - RAO sans un minimum de données.

4/ - Le crédit - En supposant l'aménagement réalisé, il restera à l'utiliser à plein, à défricher, à semer, à acheter du matériel, à construire des silos, des rizeries, à se procurer des moyens de transports : canions et chalands. Le financement de ces opérations qui, selon toute vraisemblance, se dérouleront à un rythme rapide

.../...

n'est pas possible dans l'état actuel de la S.M.D.R. M. DEBLE pourra donner plus de précisions.

Mais -et il faut le souligner- même si l'aménagement général n'est pas réalisé en 1960, le problème est posé, car il faut s'attendre à voir cultiver de toute façon un millier d'hectares.

5/ - L'organisation définitive de la mise en valeur -

Il est souhaitable de créer un organisme chargé de promouvoir le développement sous tous ses aspects : humains, économiques, agricoles, techniques ; aspects dont s'occupent plusieurs services : S.M.D.R., Enseignement, Agriculture, Eaux et Forêts, Elevage, Economie, Finances, Arrondissement des Travaux Publics, Compagnie des Eaux, MAB, ... et j'en passe sans doute.

Je ne veux pas dire que cet organisme répondra à lui seul à la totalité de ces préoccupations, mais il sera l'organisateur général dans la ligne fixée par le Ministère dont il dépendra et sous contrôle de ce dernier. Que cet organisme soit ou non rattaché à la M.A.S., au Ministère de l'Economie rurale ou ^{celui} du développement, il devra être efficace, être animé de l'esprit qui convient, et jouir d'une certaine autonomie, en particulier dans le domaine financier et dans celui du recrutement du personnel. Il devra être léger, laisser le maximum d'initiative aux collectivités et se défendre avec acharnement contre l'habituelle ankylose administrative.

6 - Les problèmes de longue haleine -

- 1/ - Les recherches agronomiques, socio-techniques, piscicoles ; les études ayant trait à l'usinage, au transport, à la commercialisation des produits.
- 2/ - L'harmonisation du développement humain et économique qu'un sociologue-économiste doit pouvoir suivre.

III

LES REALISATIONS

A/ - La mise au point de la technique d'aménagement -

C'est chose faite. C'est une réalisation qui conditionne toutes les autres. Ce ne fut pas sans difficultés en raison de l'exiguïté des moyens qui lui furent consacrés : Problèmes du sel, des poissons, des variétés supportant une montée rapide des eaux, du travail du sol, du type d'aménagement qui peut varier selon les conditions locales, etc

B - Le groupement des agriculteurs -

1/ - L'Association des Cultivateurs du Delta fut fondée en Juin 1957 Elle comprend un bureau central, des secteurs, eux-mêmes divisés en section. D'après l'article 3 de ses statuts : "Son objet est d'améliorer les conditions de vie des membres et de leur famille par la mise en valeur rationnelle de toutes les terres possibles et la mise en commun de certains moyens". Elle reste, malgré la formation depuis lors des coopératives, l'élément moteur, le soutien moral du développement : conseils, organisation pratique, recherches, formation des cadres, *relations avec l'administration.*

2/ - Trois coopératives furent lancées et restent, soutenues par l'Association : NIARA, N'GAIEL et ROSS-BETHIO. Elles correspondent à des secteurs de l'Association.

3/ - Deux autres coopératives existent dans la région : celle du colonat de Richard-Toll et celle des maraichers de GANDIOL. *est un peu* On ne peut nier que leur style ~~est~~ différent.

4/ - Enfin l'"Entente Cordiale", le plus ancien des groupements, possède elle aussi un style très particulier. Elle a ceci de remarquable, qu'elle a amené des citadins à travailler la terre le Samedi et ^{le} Dimanche et peut être ainsi comparée à l'organisation des jardins ouvriers dans la banlieue des grandes villes françaises. Mais, de ce fait, ses possibilités semblent limitées.

.../...

Ces différents groupements ont ceci de commun que la totalité ou une partie importante des cadres -selon les cas- ne sont pas directement des cultivateurs. Dans l'état actuel du paysan, il est impossible qu'il en soit autrement. Il est même remarquable que certains responsables habitent et cultivent sur place. Des animateurs se révèlent ainsi peu à peu. Mais leur manque d'instruction à la base est un handicap très sérieux. La formation des cadres ruraux doit être notre principale préoccupation. Là encore un début de réalisation existe.

En terminant, soulignons que la nécessité de se grouper a été comprise. C'est très encourageant. Il reste à rendre ces groupements de plus en plus efficaces.

C - Les Aménagements FERDES -

Une digue avec vanne a été réalisée près de DIANA en 1958. La surface commandée est d'environ 150 hectares. Actuellement une digue est en construction à SAKA commandant 300 hectares. Un petit canal, facilitant la venue de l'eau, vient d'être terminé à DIANA. En 1960 il est prévu l'endiguement de 1.000 hectares.

A BOSS-BETHIO, si l'entente se maintient, une digue va être construite, commandant au moins 50 hectares.

A TILÈNE c'est un petit canal pour faciliter le remplissage d'une cuvette assez boisée qui est déjà en grande partie dessouchée par les cultivateurs.

A BOUNDOUN, dans une cuvette qu'il est impossible d'aménager convenablement en dehors de l'endiguement général le long du Sénégal, les cultivateurs veulent absolument faire pousser du riz, malgré les risques. La seule chose possible sur FERDES est la pose d'un grillage contre les poissons, ce qui va être fait.

Nous voyons donc, à droite et à gauche, se créer de multiples chantiers auxquels toujours la population participe. Comme généralement elle assure bien plus du tiers de l'ouvrage, l'état lui est redevable d'une certaine somme. Le règlement pour la digue de DIANA a demandé un an ! Ne pourrait-on aller plus vite ? Connaissant ces longs délais, la population cependant continue à travailler.

D'une manière générale les aménagements sont en retard sur la volonté de travail de la population.

D - Le défrichement -

Environ 300 hectares sont en voie de défrichement cette année, non compris le colonat de RICHARD-BOLE. Seuls les tracteurs lourds à chenilles en sont partout capables. L'action des tracteurs plus légers à roue est limitée au moment assez court où la terre n'est ni trop humide ni trop sèche. Mais les tracteurs à chenilles ne peuvent passer sur le pont de Sakar-Bango ; et la Compagnie des Eaux proteste contre les passages trop fréquents de tous les véhicules. Il y a là, comme cela a été souligné, un problème urgent à résoudre.

Des prêts de campagne, garantis par la S.N.D.R., assurent le financement.

E - L'installation des nouveaux villages, le long du carriot de LAMPESAR.

1/- Villages existents avant guerre

a) cultivant ou voulant cultiver du riz :

LAMPESAR	320	habitants
DIACHOUQU	224	-
ROSE-BENHO	257	-
TILENE	95	-
<u>Total</u>	<u>896</u>	- (1)

b) n'ayant pas l'intention de cultiver du riz :

SAKHANA-BESSOUS (employés des T.P.)	200	habitants
M'BANICO (Pays dispersés)	443	-
<u>Total</u>	<u>643</u>	- (2)

2/ - Villages installés depuis la guerre (tous veulent cultiver le riz) -

M'RODIENE	25 carrés	150 habitants (1)
N'DIACAMBAL (I + II)	68 -
N'DIONGO	25 carrés	150 - (1)
N'COMINE	22
<u>Total</u>		<u>390 habitants (3)</u>

3/ - Villages désirant s'installer près du marigot et cultiver du riz.

M'DOITOGUE	25 (tota sous-estimé).
M'DERESS	73 -
NAIRE	31 -
N'DELLE	7 -
N'DIONNO	46 -
N'DIAYE et GUINTE	22 -
TIEDE	63 -
<u>Total</u>		<u>334 habitants (4)</u>

Le total de la population à possibilités rizicoles (certainement sous-estimé) est donc de :

874	(1)
390	(3)
334	(4)
<hr/>	
1.598	

(en supposant la population des villages stables)

Cette population / a augmenté, depuis la guerre, de 45 %. L'augmentation à attendre pendant les années 1959 et 1960 est de : 26%.

Nous assistons donc à un mouvement relativement très important.

La population en question suffira à mettre en valeur la vallée de LAMPAN entre ROSE-BENTIE et KAKHADA.

Dès maintenant il faut penser à trouver de la place pour de nouveaux arrivants.

IV

PROPOSITIONS POUR LE DEMARRAGE DE L'AMENAGEMENT GENERAL
DU DELTA.

A - Interêt d'agir "dans l'immédiat" :

L'enthousiasme réfléchi et qui dure de la population, ses premières réalisations, l'engouement pour le riz qui la pousse à risquer la culture, même en dehors d'aménagements suffisants, les promesses, poussent à agir tant que l'on pourra.

La méthode est au point. Moyennant les besoins précisés plus haut, tout est prêt pour débarrer après la crue de 1959. Pensons que les travaux de la 1ère tranche devront être terminés avant la crue 1960. On ne dispose donc que de six mois, entre Janvier et Juillet, pour les réaliser.

B - Possibilités diverses selon les ressources budgétaires.

Les topographes qui sont actuellement sur le terrain ne peuvent encore nous donner les résultats de leurs travaux. D'ici peu nous serons fixés. Mais on peut faire des évaluations concernant une première tranche

1/ - Hypothèse optimale :

- Aménagement de 15.000 hectares de rizières
- Remplissage et décaissement du N'DIANG.

Coût : 200 à 250 millions.

2/ - Hypothèse minima :

- Aménagement de 3.000 hectares de rizières.

Coût : 60 millions environ sur lesquels environ 10 millions serviraient à réaliser des terrassements par la suite inutiles.

3/ - Solutions intermédiaires : Certaines sont possibles.

CONCLUSION

La facilité de l'aménagement, son adaptation à l'homme, son coût très modeste, sa rentabilité exceptionnelle, le fait que le projet sera définitivement au point en septembre prochain, enfin et surtout l'attente des populations, incitent à commencer les travaux d'ensemble immédiatement après la crue de cette année. Les crédits devraient alors être attribués - si possible - le 1er Décembre 1959, au plus tard début Janvier 1960.

Dans ce cas, une préparation immédiate s'impose : Circulation sur les digues, sondage de RONG, formation des encadreurs, formation des cadres ruraux, mise au point des règles de répartition des terres, organisation administrative de la mise en valeur, possibilités de crédits.

Coût : 12 millions en 1959 à trouver immédiatement.

Moyennant quoi il faut s'attendre à ce qu'un beau succès couronne, au bout de quelques mois seulement, cette entreprise.